



COMPTE RENDU de REUNION  
Jeudi 19 mai 2011

DELEGUES du PERSONNEL

ORDRE DU JOUR :

C.G.T. :

65 questions soit 40,88 % des questions

QUESTIONS D'ORDRE GENERAL  
" CGT "

Question 1 - CGT

Suite à la question 141 de l'UGICT-CGT du mois d'avril 2011 :

Après avoir signalé à un coordinateur des problèmes d'hygiène au niveau des vestiaires ainsi que la présence de toiles d'araignées, quel est le délai pour que la poussière ainsi que les toiles et leurs occupantes disparaissent.

Réponse : La demande serait faite auprès de la personne chargée du nettoyage.

**Quel est le détail de cette demande et à quelle date cette demande a-t-elle été réalisée ?**

Réponse : Cela a été réalisé dès le signalement.

**Question 2 - CGT**

**DS, à quelle date le nettoyage a-t-il été fait ?**

Réponse : Cela a été réalisé dès le signalement.

**Question 3 - CGT**

**DS, est-il prévu après avoir divisé part deux le nombre de coordinateurs de supprimer complètement cette fonction ?**

Réponse : Non.

**Question 4 - CGT**

**DS, quel le montant des primes et points pour l'exercice 2010 ?**

Réponse : Nous donnons le montant des primes attribuées sous son format habituel. Nous ne donnerons pas de détail supplémentaire.

Primes 2011 :

DMP	168 540
DEX	648 502
DRH	15 908
DSI	43 016
DIFI	10 352
DG	1 400
DJRC	18 752
DPMI	84 987
DRC	42 938
DS	121 267
<b>Total</b>	<b>1 155 661</b>

Points 2011 :

<b>Direction</b>	<b>Total</b>
DMP	720
DEX	810
DRH	80
DSI	30
DIFI	20
DJRC	10
DPMI	30
DRC	75
DS	130
<b>Total</b>	<b>1905</b>

**Question 5 - CGT****DS, quel le pourcentage de TCI primés ?**

Réponse : cf. réponse précédente.

**Question 6 - CGT****DS, quel le pourcentage de CDB primés ?**

Réponse : cf. réponse précédente.

**Question 7 - CGT****DS, quel le pourcentage de CDG primés ?**

Réponse : cf. réponse précédente.

**Question 8 - CGT****DS, combien de chefs de bord ont assisté à la formation qui consiste à prendre en charge le personnel victime d'agressions ou en retour d'AT ?**

Réponse : 37 chefs de bord ont suivi la formation, 9 sont prévus sur mai et juin.

**Question 9 - CGT****DS, combien de chefs de groupe ont assisté à la formation qui consiste à prendre en charge le personnel victime d'agressions ou en retour d'AT ?**

Réponse : 13 chefs de groupe ont suivi la formation.

**Question 10 - CGT****DS, quelle est la définition de fonction de la personne qui s'occupe notamment de l'habillement ?**

Réponse : Assistant opérationnel.

**Question 11 - CGT****DS, quelle est la définition de fonction de la personne qui est adjointe à la personne qui s'occupe notamment de l'habillement ?**

Réponse : Il n'y a pas d'adjoint. L'agent auquel vous faites référence est un agent en détachement temporaire suite à son retour au DCI (en mi temps thérapeutique).

**Question 12 - CGT****DS, le 05 mai 2011 appel D sur la ligne C3 V20 C 1908 : Quel a été le temps d'intervention suite à cet appel, les raisons ainsi que votre interprétation ?**

Réponse : 9'14. Voici la chronologie de l'intervention :

- Appel D émis à 21 :24 :39 à l'arrêt Mas du Taureau.
- Personnels engagés : Equipe DCI Saphir 236 et l'Agent de maîtrise d'intervention de la Soie.

- L'agent de Maîtrise de la Soie intercepte le Bus à 21 :33 :53 = délai d'Intervention 9'14. Le client ivre qui a outragé le conducteur descend avant l'arrivée de nos agents.
- L'équipe Saphir 236 prend contact avec le CR du Bus à 21 :41 :10 = délai d'intervention 16'31 (équipe excentrée était missionnée sur T3, et client descendu du bus, donc CR hors de danger).

#### **Question 13 - CGT**

**L'entreprise va-t-elle prendre d'autres ou de différentes dispositions afin de ne pas reproduire les éléments qui ont constitués ce délai d'intervention à l'image de l'entreprise ?**

Réponse : L'absence d'urgence compte tenu du fait que le conducteur était pris en charge par l'agent de maîtrise et que le client ivre était descendu du bus, et le fait que l'équipe dédiée à ce secteur était excentrée par rapport au lieu d'intervention, expliquent le délai d'intervention supérieur à la moyenne.

#### **Question 14 - CGT**

**DS, quelle a été la moyenne des interventions pour Avril 2011 ?**

Réponse : 7'33.

#### **Question 15 - CGT**

**DS, est-il prévu de restreindre l'utilisation du nouveau PDC au métro ?**

Réponse : Non.

Le secteur DCI Métro a été équipé de 66 PDC, le GAT de 28 PDC.

Le début de l'équipement au secteur NORD est prévu à compter de la semaine 20 pour un déploiement total de 80 PDC.

Le secteur SUD sera équipé ensuite de 80 PDC.

Objectif : fin du déploiement avant fin juin 2011.

#### **Question 16 - CGT**

**DS, suite à une opération initialement prévu sur les bus et métros comme à gare de Vaise par exemple, peut-on argumenter le fait de ne pas faire les bus en surface au profit du métro car ce nouvel appareil serait trop long à paramétrer ?**

Réponse : Le déverminage du PDC est toujours en cours pour les aspects techniques en étroite collaboration du SYTRAL et d'ACS.

Pour ce qui est des aspects fonctionnels, lorsque les aspects techniques seront définitivement réglés, nous proposerons des évolutions afin d'optimiser l'outil.

#### **Question 17 - CGT**

**DS, des remontées d'informations ont-elles été réalisées dans ce sens ?**

Réponse : Oui.

#### **Question 18 - CGT**

**DS, quelles sont les modifications éventuelles que compte apporter l'entreprise à ce sujet ?**

Réponse : Nous faisons un travail actuellement pour faire évoluer le produit (cf. question 16 – CGT).

**Question 19 - CGT**

**DS, quel est le coût d'achat d'un TPE ?**

Réponse : C'est une location : 37 euros par TPE et par mois.

**Question 20 - CGT**

**DS, quel le coût d'achat du nouveau PDC ?**

Réponse : 1754 euros (sacoche et module GPRS inclus).

**Question 21 - CGT**

**DCI nord, la mise à pied des équipes qui étaient normalement véhiculées est-elle organisée ?**

Réponse : Chaque fois que nécessaire.

**Question 22 - CGT**

**De quelle manière ? (sur effectif, sous-effectif, service du matin, après-midi, soirée, nuit, horaire vacances scolaires horaire fort week-end ou autres)**

Réponse : Cela est indiqué sur la feuille de route.

**Question 23 - CGT**

**Maintenant que le personnel DCI est doté du nouveau gilet jaune, est-il prévu des formations pour le personnel concernant les règles de circulation ?**

Réponse : Non, c'est le code de la route qui s'applique.

**Question 24 - CGT**

**Quels sont les articles de loi qui définissent les règles de circulation ?**

Réponse : Le code de la route.

**Question 25 - CGT**

**Quels sont les articles de loi qui permettent au personnel TCL d'intervenir sur la voie publique afin de régler des problèmes de circulation ?**

Réponse : Cela n'est pas propre au personnel TCL mais concerne tout citoyen. Cela n'est pas encadré par une loi, il s'agit d'intervenir en sécurité grâce au gilet de sécurité lors d'une panne ou de manifestations qui nécessitent une aide au conducteur ou aux automobilistes en difficultés.

**Question 26 - CGT**

**Quand un conducteur appelle le PC bus pour un problème de panne sur un bus pouvant par exemple conduire à l'incendie de son véhicule et que celui-ci ne répond pas dans un délai convenable, la procédure consiste-t-elle à joindre le**

**PC sécurité (touche orange, rouge ou D) sachant que celui-ci répond avec un délai tout à fait convenable ?**

Réponse : La priorité est de faire appel au PC Bus pour tout problème technique sur un bus. Pour le cas cité il n'existe pas de procédure particulière, mais en cas d'aléa extrêmement grave avec un risque imminent et de non réponse du PC Bus, le conducteur doit absolument faire un appel Orange ou Pompier afin d'établir une communication radio, afin que le PCS recueille les éléments permettant de déclencher les bons intervenants.

**Question 27 - CGT**

**Quel est l'intérêt d'envoyer des équipes DCI surface pour contrôler le métro ?**

Réponse : L'ensemble des acteurs du DCI intervient sur tous les modes.

**Question 28 - CGT**

**Quel est l'intérêt d'envoyer des équipes DCI métro contrôler la surface ?**

Réponse : L'ensemble des acteurs du DCI intervient sur tous les modes.

**Question 29 - CGT**

**Quel est le mode où le déficit du nombre de voyageurs à contrôler est le plus grand ?**

Réponse : Le mode sur lequel cela est le plus difficile est le bus.

**Question 30 - CGT**

**DS, quel doit l'intérêt d'avoir réuni les trois anciens coordinateurs secteur nord, sud et métro pour créer un bureau méthodes centralisé ?**

Réponse : C'est ce bureau des méthodes qui a en charge la planification des opérations avec les services de police et de gendarmerie (plus de 800 par an), ainsi que la planification des 35 équipes de contrôle déployée quotidiennement, sur la base des éléments statistiques du BAO et le suivi des résultats afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

**Question 31 - CGT**

**L'objectif de cet intérêt est-il atteint ?**

Réponse : Oui.

**Question 32 - CGT**

**DS, pourquoi les objectifs du KEOLIS LYON sont-ils différents du SYTRAL ? En effet le SYTRAL a pour objectif un pourcentage de taux de contrôle ainsi que d'un taux de fraude et KEOLIS LYON a pour principal objectif la diminution de ses pénalités pour la non atteinte de ses objectifs ?**

Réponse : Keolis et Sytral ont le même objectif : faire diminuer la fraude.

**Question 33 - CGT**

**Que compte mettre en place l'entreprise ou supprimer ce qui l'est déjà afin d'éviter que les mêmes voyageurs se fassent contrôler plusieurs fois part jour alors que dans le même temps d'autres ne le sont pas pendant plusieurs mois ?**

Réponse : Cela est un des objectifs du bureau des méthodes.

**Question 34 - CGT**

**Le nouveau PDC comptabilisera-t-il de nouveau le titre de transport d'un usager qui se fait contrôler pour la quatrième fois au cours de la même journée par exemple ?**

Réponse : Cela peut arriver, un client peut être en fraude plusieurs fois par jour.

**Question 35 - CGT**

**Les fonctionnalités du site CAPRI vont-elles évoluées, à quelle date, quelles seront principalement ces nouvelles fonctionnalités ?**

Réponse : Oui, CAPRI va évoluer pour début 2012, il intégrera les mêmes fonctionnalités que celles présentes sur la borne agent.

**Question 36 - CGT**

**De quelle manière influe l'absentéisme (type, durée, période) sur le montant de la prime de vacances ?**

Réponse : La PVA est une prime allouée à tout salarié de l'entreprise (CDI ou CDD) non cadres, hors salariés dont le contrat est suspendu. Cette prime est liée à l'ouverture de droit aux congés payés. Le versement est effectué avec la paie du mois de mai (payée le 1<sup>er</sup> juin). Cette prime est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

Le calcul de la prime de vacances est entre autre réduit de 1/12eme par nombre de mois de non acquisition de congés payés.

Un abattement sur les droits à congés est réalisé en fonction des absences (MA, AI, AA, GV, congés sans solde, mise à pied, accident de travail et maladie professionnelle au-delà de 1 an, congé formation non rémunéré, suspensions de contrat...) à hauteur de 2,08 jours de CA (25 CA / 12 mois) pour 20 jours d'absence (cumulés sur l'année civile). Cet abattement fonctionne par paliers de 20 jours, soit de 4 semaines.

**Question 37 - CGT**

**Pourquoi la grille concernant la prime de vacances n'est-elle plus à la disposition du personnel ?**

Réponse : Elle est disponible sur l'intranet et diffusée à l'ensemble des responsables de service.

**Question 38 - CGT**

**Un salarié malade est-il considéré comme un salarié payé à rien faire, par la direction d'entreprise ?**

Réponse : Cette question n'appelle pas de commentaire.

#### **Question 39 - CGT**

**Pourquoi certains responsables colportent-ils les arguments de la question 38 auprès des salariés pour justifier la perte de salaire au niveau de la prime de vacance ?**

Réponse : Cette question n'appelle pas de commentaire.

#### **Question 40 - CGT**

**Etre malade, c'est une première peine. Ne trouvez vous pas que la perte de salaire sur la prime de vacance est une seconde peine ?**

Réponse : Non, c'est la conséquence d'une absence.

#### **Question 41 - CGT**

**Pourquoi le personnel du tramway susceptible d'intervenir sur les voies n'a pas de gilet réfléchissant. Pouvez-vous leur fournir?**

Réponse : Il est prévu de doter les conducteurs et régulateurs tramways de gilets de haute visibilité d'ici septembre 2011.

#### **Question 42 - CGT**

**DCI, lors des OP tramway les agents DCI n'ont pas accès à un point d'eau, pendant parfois plus de 2 heures, cela n'est pas normal. Pouvez vous fournir de l'eau fraîche sur les OP tramway?**

Réponse : En cas de canicule il est toujours de conserver des bouteilles d'eau dans les véhicules. Il existe également des points d'eau sur le réseau.

#### **Question 43 - CGT**

**Il n'y a pas suffisamment d'emplacement pour garer les bicyclettes à UTA. Nous demandons des emplacements supplémentaires ?**

Réponse : Des emplacements existent, ceci dit, les personnes concernées doivent se faire connaître pour trouver une solution individuelle, en attendant de déterminer d'autres emplacements.

#### **Question 44 - CGT**

**Agent de ligne Perrache métro A, pouvez-vous mettre une douche dans les sanitaires ?**

Réponse : Les fonctions d'agent de ligne ne justifient pas la mise à disposition d'une douche. Il n'y a actuellement pas de douche dans les locaux des agents de ligne. Il n'est pas prévu d'en installer. Des douches sont à disposition sur d'autres sites (Hénon, Thiolley, Poudrette, La Soie, Perrache, ...).

#### **Question 45 - CGT**

**A quelle date aura lieu le prochain point info à DCI SUD ?**



Réponse : Avant les congés d'été, la date exacte n'est pas fixée.

#### Question 46 - CGT

**UMEQ, quel le montant des primes et points pour l'exercice 2010 ?**

Réponse : Nous donnons le montant des primes attribuées sous son format habituel. Nous ne donnerons pas de détail supplémentaire.

Primes 2011 :

DMP	168 540
DEX	648 502
DRH	15 908
DSI	43 016
DIFI	10 352
DG	1 400
DJRC	18 752
DPMI	84 987
DRC	42 938
DS	121 267
<b>Total</b>	<b>1 155 661</b>

Points 2011 :

Direction	Total
DMP	720
DEX	810
DRH	80
DSI	30
DIFI	20
DJRC	10
DPMI	30
DRC	75
DS	130
<b>Total</b>	<b>1905</b>

#### Question 47 - CGT

**UMEQ, va-t-il y avoir un appel d'offre pour le remplacement du chef de section protection ?**

Réponse : En cas de recrutement l'appel d'offre n'est jamais systématique et concernant plus particulièrement le remplacement du chef de la section protection celui-ci est en cours de réflexion.

#### Question 48 - CGT

**DST, un recrutement à la section radio est en cours, pourquoi l'appel d'offre n'a pas été affiché dans les services ?**

Réponse : Il n'y a pas eu d'appel d'offre pour ce recrutement actuellement en cours.

**QUESTIONS DIRECTION BUS**

**UTP**

**Question 1 - CGT**

**Quel est le taux d'acceptation des HEC par dépôt ?**

Réponse : Pour des raisons techniques, nous n'avons pu donner cette réponse dans les temps, elle sera fournie au prochain compte rendu DP.

**Question 2 - CGT**

**Nous demandons le déplacement des panneaux syndicaux dans le passage allant à la salle de repos.**

Réponse : Cela sera vu en direct par le CUO d'UTP et les organisations syndicales.

**Question 3 - CGT**

**Nous demandons que le local sanitaire de Bachut soit réparé (en effet cela fait 2 mois que la porte de ce local ne ferme plus, il est devenu des toilettes ouvertes au public).**

Réponse : La demande d'intervention a été faite.

**Question 4 - CGT**

**Nous demandons que le local sanitaire de Bachut soit nettoyé, cela fait plus d'un mois que celui-ci est à l'abandon.**

Réponse : La demande d'intervention a été faite.

**Question 5 - CGT**

**Nous demandons la réparation de la fontaine à eau du local du Bachut.**

Réponse : La demande d'intervention a été faite.

**QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS**

**UTM**

**Question 1 - CGT**

**Combien d'assureurs étaient sur les lignes A et B du métro sur l'année 2010 ?**

Réponse : 4,5.

**Question 2 - CGT**

**Combien d'assureurs sont sur les lignes A et B du Métro depuis JANVIER 2011 ?**

Réponse : 4,5.

**Question 3 - CGT**

**Quels est le nombre de jours travaillés par les étudiants intérimaires pour le Métro ligne A et B pour l'année 2010 ?**

Réponse : 1714.

**Question 4 - CGT**

**Quels est le nombre de jours travaillés par les étudiants intérimaires pour le Métro ligne A et B depuis JANVIER 2011 ?**

Réponse : 354.

**Question 5 - CGT**

**Quels est le nombre de jours travaillés par des intérimaires pour le Métro ligne A et B pour l'année 2010 ?**

Réponse : 55.

**Question 6 - CGT**

**Quels est le nombre de jours travaillés par des intérimaires pour le Métro ligne A et B depuis JANVIER 2011 ?**

Réponse : 24.

**Question 7 - CGT**

**Combien de jours ont été programmés (sur les lignes A et B du Métro) en dispo sur l'année 2010 ?**

Réponse : 0.

**Question 8 - CGT**

**Combien de jours ont été programmés (sur les lignes A et B du Métro) en dispo depuis JANVIER 2011 ?**

Réponse : 0.

#### **Question 9 - CGT**

**L'éclairage de la station Gerland est catastrophique, nous demandons le remplacement de toutes les ampoules grillés.**

Réponse : Les dysfonctionnements d'éclairage à cette station sont identifiés : les investigations sont en cours côté UMIF.

#### **Question 10 - CGT**

**Les rétroviseurs des stations HDV et Guichard ont été remplacés par des « tôles ». La vision est donc déformée et dangereuse, nous demandons le remplacement d'urgence de ceux-ci.**

Réponse : Les rétroviseurs ont été remplacés par du matériel conforme le 10 mai 2011.

----- F42

#### **Question 11 - CGT**

**Dans le cadre de la GPEC nous vous demandons de faire au métro le compte des conducteurs et conductrices nés avant 1965.**

Réponse : 82 hommes et 8 femmes sont des conducteurs métro nés avant 1965.

#### **Question 12 - CGT**

**Donnez nous le montant économisé par l'impact direct des relèves au quai de départ depuis sa mise en place (économie due aux pénalités qui ne devraient plus exister à ce jour !!!).**

Réponse : L'impact positif de cette modification sur la régularité a été confirmé par des relevés détaillés effectués à l'aide des outils de suivi du trafic métro. Toutefois, la modification des modalités de calcul (tolérance pour qu'un intervalle de régularité soit conforme diminuée de 33% à 20%) et le niveau de l'objectif fixé par le SYTRAL pour la régularité des lignes A/B du métro (97%), n'a pas permis pour le moment d'éviter un montant de pénalité maximal sur cet indicateur. D'autres actions sont en cours pour poursuivre l'amélioration de cet indicateur (adaptation des paramètres de l'outil de gestion de trafic, adaptation d'offre sur la ligne B à partir de septembre pour prolonger un peu l'heure de pointe du soir et lisser les garages des rames entre les lignes A et B, test de signalétique au sol pour faciliter les échanges voyageurs, mise en service de plus en plus de rames avec le nouveau diagramme intérieur...).